



<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 100 titulaires – 41 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 100 titulaires – 41 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 60 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 19 Absent(s) excusé(s) : 34 Absent(s) : 6</i>
--	---	---

Date de convocation : 6 décembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 12 décembre 2022,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, 1er Vice-Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2022-12-12-CM-30.1 :

Délégation de Service Public relative à l'exploitation du parking Arsenal / Esplanade de l'Eurométropole de Metz - Rapport Annuel 2021.

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude WALTER

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 1411-3,
VU le Code de la Commande Publique, et notamment son article L. 3131-5,
VU la convention de Délégation de Service Public en date de 1963 et 2007 relative à l'exploitation du parking Arsenal / Esplanade de Metz Métropole passée avec la société SA République,
VU le rapport du délégataire chargé de l'exploitation du Parking Arsenal / Esplanade de Metz Métropole présenté pour l'exercice 2021 consultable à la Direction de la Mobilité et des Espaces Publics,
VU la synthèse du rapport du délégataire annexée à la présente délibération,
VU l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 30 novembre 2022,

PREND ACTE de ce rapport, lequel a été mis à disposition des élus et dont une synthèse est jointe à la présente délibération.

Metz, le 13 décembre 2022

Le Secrétaire de séance

Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale

Marjorie MAFFERT-PELLAT

Délégation de Service Public

PARKING ARSENAL / ESPLANADE

Synthèse du rapport annuel

en application de l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales

Exercice 2021

"Toutes les informations fournies dans le présent rapport sont issues des diverses documentations mises à disposition par la société (notamment rapport annuel d'activité, rapport de gestion, comptes annuels certifiés)".



Tableau de bord - Délégations de Service Public

Direction Organisation, Méthodes, Contrôle de Gestion, Evaluation Service : P_ARNS_ESPL Année : 2021	Date : 25 novembre 2022 Politique publique : SA Domaine d'activité : Stationnement
Direction de la Mobilité et des Transports Service gestionnaire :	Parking Esplanade + ARSENAL

Réalisation et gestion d'un parking public

Situé à : 1 avenue Ney 57000 METZ

Nature du contrat : Concession

Signé le : 19/08/1963

Avec effet au : 01/04/1963

Échéance : 08/10/2037

Durée : 74 ans

Années Nb de Places de Stationnement

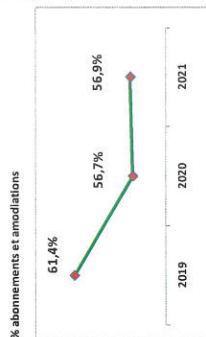
2019	2 100
2020	2 100
2021	2 100

INDICATEURS

↓ Activité

Eléments Financiers (En euros)

	2019	2020	2021
Chiffre d'Affaires (délégataire)	5 111 565 €	3 579 369 €	4 104 984 €
Résultat Net	1 642 838 €	-98 €	533 682 €
Recettes Collectivité	1 073 182 €	1 064 203 €	992 868 €
Tickets horaires	1 143 300	727 508	885 680
% abonnements et amortissements	61,4%	56,7%	56,9%



Tickets horaires	1 143 300	727 508	0
Recette Annuelle moyenne par place	2 921 €	2 045 €	2 346 €

Élément	2019	2020	2021
Chiffre d'Affaires (délégataire)	5 111 565 €	3 579 369 €	4 104 984 €
Résultat Net	1 642 838 €	-98 €	533 682 €
Recettes Collectivité	1 073 182 €	1 064 203 €	992 868 €

Exploitant : SA République

Raison sociale : SA République

Forme Juridique : SA

Adresse : 18 avenue François Mitterrand, 57 000 METZ

Capital : 6 450 137 €

Société déditiée : NON

Société Mère : SA TRANSEDEV PARK

1. COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION

Délégation :	Compte de résultat de la délégation			
	Année		2021	
	2020	2021	Ecart en €	Ecart en %
Parking Esplanade + ARSENAL				
Produits d'exploitation				
Recettes Activité	3 579 369	4 104 984	525 615	15%
Production stockée immob.	-	-	-	
Subventions	-	-	-	
Autres Produits et reprises	18 203	55 362	73 565	-404%
Total Produits d'exploitation	3 597 572	4 049 622	452 050	13%
Charges d'exploitation				
Achats, Serv Ext et autres	595 575	589 504	6 071	-1%
Sous traitance	-	-	-	
Charges de personnel	712 976	775 249	62 273	9%
Redevances Collectivité	1 064 203	992 868	71 335	-7%
Frais de siège	304 180	310 742	6 562	2%
Impôts et taxes	224 001	226 005	2 004	1%
Dotations aux amortissements	571 380	602 004	30 624	5%
Dotations aux provisions	-	-	-	
Autres charges	49 293	19 568	29 725	-60%
Total Charges d'exploitation	3 521 608	3 515 940	5 668	0%
Résultat d'exploitation	75 964	533 682	457 718	603%
Excédent Brut d'Exploitation	678 434	1 210 616	532 182	78%
Résultat financier	-	-	-	
Résultat exceptionnel	-	-	76 062	-100%
Impôts bénéfice	-	-	-	
Résultat net	98	533 682	533 780	-544673%

Compte de résultat en € H.T.

2. ANALYSE FINANCIERE

Les montants exprimés ici sont Hors-Taxes.

Comme pour les autres parkings de la Métropole, le parking République a vu son Chiffre d'Affaires augmenter en 2021, suite à une importante baisse de la fréquentation en 2020 liée à la crise sanitaire. Il représente un volume de 4,1M€ en 2021 contre 3,6M€ en 2020 (et 5,1M€ en 2019). Les recettes horaires sont en hausse de 22% par rapport à 2021 et les recettes abonnés en légère diminution de 2%. Les produits totaux d'exploitation affichent ainsi une hausse de 13% par rapport à 2020.

Charges d'exploitation :

Elles sont quasi stables entre les 2 exercices, avec un montant total de 3,5M€ en 2021 (seulement 5k€ d'écart entre les deux années). Cette stabilité s'explique en fait par :

- Une augmentation des charges de personnel de +62k€ en 2021, du fait des compensations de chômage partiel octroyées en 2020.
- Une diminution de la redevance versée à la collectivité de -7% ou -71 366€ incluant la contrepartie de l'émission d'avoirs sur les loyers des commerçants de la Galerie Marchande imputée à la redevance due comme accordé par Metz Métropole.

La hausse des recettes conjuguée à la stabilité des charges conduit à un résultat d'exploitation 2021 en nette amélioration de **534k€** contre 76k€ en 2020.

Depuis le 20/12/2016, le délégataire a mis en place un contrat de prestation de services avec la société TRANSEV PARK SERVICES pour l'assistance dans l'exploitation du parc de stationnement et pour lui porter assistance dans la gestion administrative, juridique et comptable. Les charges d'exploitation directes font l'objet d'un forfait refacturé et indexé annuellement (d'un montant de 1 071k€, base 2017) constituant la part fixe de la rémunération. A laquelle s'ajoute une part variable correspondante à 9% du Chiffre d'Affaires du parc (frais de siège), soit 330,3K€ pour 2021. Ce forfait refacturé (part fixe et variable), se retrouve ventilé par nature de charge dans le compte de résultat présenté ci-dessus.

Concernant la redevance due à la Métropole :

Le montant total de redevances s'élève à **1 064k€** pour 2021, stable par rapport à 2020. Il est composé d'une redevance d'occupation du domaine public comprenant une part fixe d'1M€ HT indexée et une part variable basée sur le Chiffre d'Affaires HT. Cette part variable n'a pas été activée en 2021, faute de seuil atteint. Les seuils de référence indexés sont les suivants : 10% du Chiffre d'Affaires HT actualisable compris entre 4,9M€ et 5,2M€ ; 30% entre 5,2M€ et 5,7M€ ; 50% au-dessus de 5,7M€ (**valeur 2016**).

Il s'agit d'une provision portant sur la part variable, déterminée par référence au Chiffre d'Affaires définitif connu pour l'année « n-1 ». Cette provision est régularisée au plus tard le 1^{er} juin de l'année « n+1 » sur la base du Chiffre d'Affaires définitif connu réalisé sur l'année « n » tel que figurant dans le compte-rendu annuel technique et financier devant être fourni par l'exploitant en application de l'article 25 de la Convention. La base de calcul de la redevance a été revue par voie d'avenant en 2016.

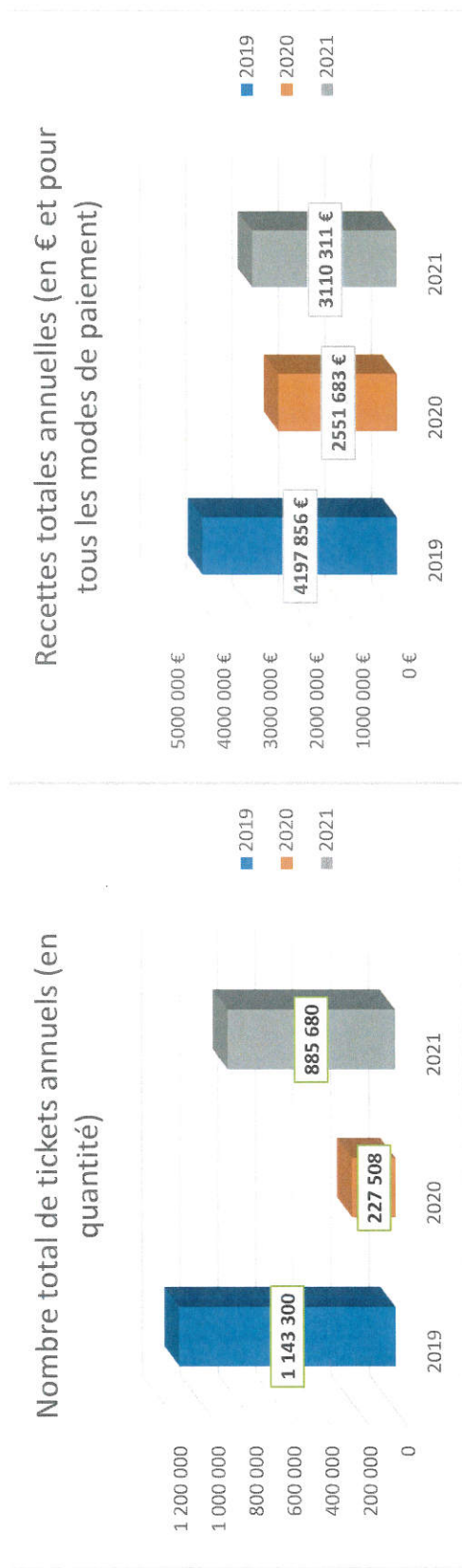
Le montant en 2022 fluctue légèrement pour tenir compte des mesures prises en charge par l'Eurométropole en faveur des commerçants de la galerie marchande.

3. ANALYSE DE L'ACTIVITE 2021

Les montants exprimés ici sont Toutes-Taxes Comprises.

Fréquentation et recettes « horaire »

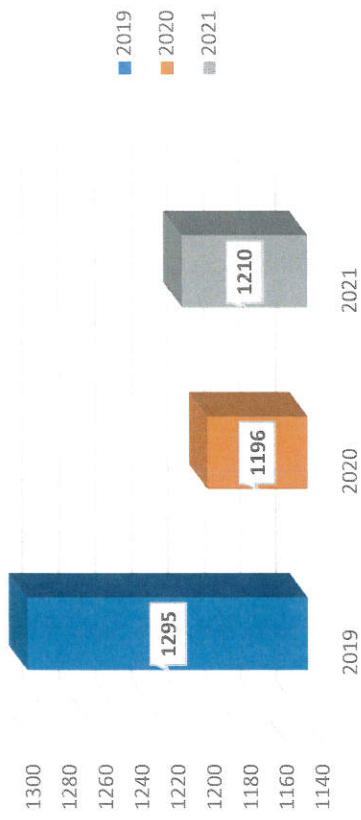
La fréquentation est en hausse par rapport à 2020, avec +22% soit 158 000 entrées de plus. Mais il est toujours à noter qu'en comparaison de l'année 2019, les recettes sont en recul de -22.5%. Les recettes horaires suivent le même chemin que la fréquentation avec une augmentation de quasi +22%. En comparaison de l'année 2019, il y a toujours plus d'un million d'euros de différence.



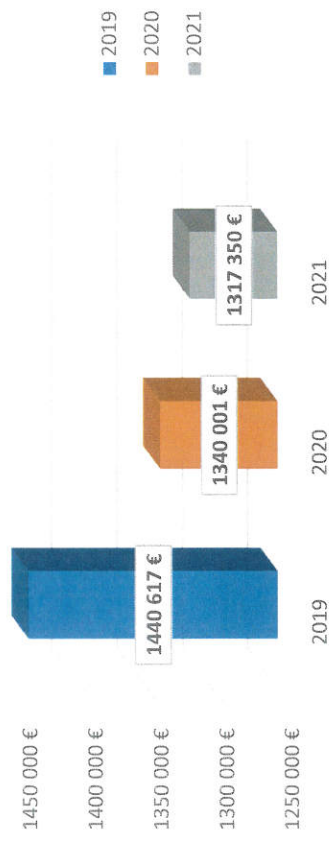
Fréquentation et recettes « abonnés »

On peut constater une légère augmentation des abonnements pour l'année 2021, avec une diminution de presque -4%. Les recettes abonnements baissent de -22 651€.

Nombre d'abonnés au 31 décembre



Recettes totales annuelles abonnements (en € TTC et tous types d'abonnement)



4. SITUATION PATRIMONIALE ET INVESTISSEMENTS

Conformément au plan d'investissement, les travaux suivants ont été effectués sur le parking :

- Dépose de BA13 au plafond du local de stockage sous escalier Galerie Marchande
- Remplacement du ventilateur d'amené d'air au niveau -2
- Remplacement des extincteurs de plus de 10 ans
- Remplacement de l'ensemble des batteries sur SSI/CMSI sur centrale incendie
- Remplacement du sanibroyeur sous WC
- Remplacement des 2 moteurs des aérothermes de refroidissement de la boucle de chauffage
- Remplacement de la PAC de la Boutique Répar & Go



5. ELEMENTS D'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

Parking ouvert 24h/24 et 7j/7 aux usagers horaires et abonnés. Présence de personnel 24h/24 et 7j/7.

Le délégataire a fait réaliser des enquêtes de satisfaction annuelle auprès des usagers et abonnés par ICN Junior Conseil. Cela lui permet de mener à bien son plan de management de la qualité. Cette enquête a été mise en place sur l'ouvrage dans le but de mieux contrôler la qualité du service. Il y a eu 424 enquêtes de réalisées. Les retours restent positifs, avec une majorité d'usagers satisfaits des services.

Résumé de l'acte

057-200039865-20221212-2022-12-DC30-1-DE

Numéro de l'acte : 2022-12-DC30-1
Date de décision : lundi 12 décembre 2022
Nature de l'acte : DE
Objet : Délégation de Service Public relative à l'exploitation du parking Arsenal / Esplanade de l'Eurométropole de Metz - Rapport Annuel 2021
Classification : 1.2 - Délégation de service public
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 14/12/2022
Numéro AR : 057-200039865-20221212-2022-12-DC30-1-DE
Document principal : 99_DE-30-1.pdf

Historique :

13/12/22 16:35	En cours de création	
13/12/22 16:36	En préparation	Catherine DELLES
14/12/22 13:51	Reçu	Catherine DELLES
14/12/22 13:52	En cours de transmission	
14/12/22 13:56	Transmis en Préfecture	
14/12/22 14:00	Accusé de réception reçu	